



FEDERATION OF ASSOCIATIONS OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX
FEDERACION DE ASOCIACIONES DE EX-FUNCIONARIOS INTERNACIONALES

47ème session du Conseil de la FAAFI, Rome, 20-25 juillet 2018, 26 juillet 2018

Council 47/2018/CRP.6

Alerte concernant notre Caisse des Pensions :

Les Droits des retraités en danger

1. Le Conseil de la FAAFI, représentant des milliers de retraités de par le monde et 63 associations locales de retraités s'est tenu à Rome du 20 au 25 juillet dernier.
2. Le Conseil s'est réjoui d'apprendre que la Caisse des Pensions en en bonne santé, en équilibre financier, avec un résultat de l'enquête actuarielle satisfaisant, et ayant édité créditée d'une opinion favorable des auditeurs.
3. Le Conseil de la FAAFI a rappelé que, en application des Règles et Procédures de la Caisse des Pensions en vigueur, elle est la seule entité reconnue en qualité de représentante des retraités/bénéficiaires, créée il y a plus de 50 ans en accord avec l'ECOSOC, et a réaffirmé son rôle de protection et de maintien des intérêts des retraités de la CCPNU dans le monde entier.
4. Le Conseil a regretté que le rapport d'enquête, menée par les services Internes d'Investigation de l'Office (OIOS), concernant la gouvernance de la CCPNU contienne des erreurs, utilise un langage et un ton agressif, ignorant les corrections/commentaires fournis par la FAAFI.
5. Le Conseil a également regretté le manque de franc dialogue pendant la procédure d'enquête, notant que l'OIOS aboutit à des conclusions erronées, sans avoir participé à aucune réunion du Comité Mixte et en refusant catégoriquement de présenter en personne ledit rapport devant le Comité Mixte.
6. En fonction de ce qui précède, le Conseil a rejeté les recommandations touchant la FAAFI, celles-ci outrepassant le mandat de l'OIOS et s'ingérant dans les procédures internes d'une Fédération souveraine et indépendante, en particulier en tentant de limiter son rôle de représentante des retraités au sein du Comité Mixte, cherchant à imposer une procédure spécifique d'élections arguant du fait qu'elle serait plus démocratique. La FAAFI rappelle que tout membre participant à son Conseil a été élu de façon démocratique. La FAAFI demande au Comité Mixte de rejeter les attaques infondées contenues dans le rapport d'audit vis-à-vis de la FAAFI et par conséquent des retraités.
7. Le Conseil demande au Comité Mixte et à l'assemblée générale d'assumer leurs pleines obligations et de s'assurer que les décisions prises ayant trait à l'enquête sur la gouvernance de la Caisse des Pensions le soient avec pour objectif les intérêts du Système Commun des Nations Unies, de son personnel et de ses retraités.